



GARIDECH

# En direct de la MAIRIE ...

## COMMISSIONS MUNICIPALES

### EDITO

Le premier journal de la nouvelle équipe municipale est également le premier journal de GARIDECH du XXI ème siècle.

Vous y trouverez des informations sur :

- la vie communale
- l'avancement des projets
- ce qu'il faut savoir...

Et aussi... je l'espère, les informations que vous y apporterez car ce journal et ses pages sont ouverts à tous.

Associations, particuliers, je vous engage à vous y exprimer car il ne pourra perdurer qu'avec votre aide.

#### Premier défi :

**trouver son nom !!!**

La commission communication chargée de sa rédaction a pour objectif de réaliser 2 parutions par an, en Juillet et Décembre.

Bernard LEVRESSE

#### - Action Sociale :

Mme CLADERA (vice-présidente)- Mmes FOURES, LAURENS LEDIEU et VILLOURY

#### - Gestion communale/Intercommunalité:

Mr TIBAL(vice-président) et tous les Conseillers Municipaux

#### - Vie Scolaire:

Mme LAURENS (vice-présidente)- Mmes CLADERA, FOURES LEDIEU et VILLOURY. Mr BIGA

#### - Urbanisme:

Mr GUILLOT (vice-président)- MM BRUERA, BUSSIERE, CORCHIA, MARCHAND et MOLINA

#### - Agriculture et environnement:

Mr BIGA (vice-président)- Mme FOURES – MM BRUERA, MOLINA

#### - Communication/Relations extérieures:

Mr MARCHAND (v-p)- MM BRUERA, CORCHIA, GUILLOT et TIBAL

#### - Sport/Jeunesse

Mr BUSSIERE (vice-président)- Mmes CLADERA, LAURENS, LEDIEU et VILLOURY-MM BIGA, CORCHIA et MARCHAND

#### - Conseil municipal des enfants:

Mme LAURENS (vice-présidente)

Mmes CLADERA, VILLOURY. Mr CORCHIA

#### - Peri-Scolaire:

Mme VILLOURY (vice-présidente)- Mmes CLADERA, FOURES LAURENS et LEDIEU

## DELEGUES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Syndicat des EAUX TARN ET GIROU

M GUILLOT-Mme LEDIEU

Synd ELECTRICITE TLSE NORD et CENTRE

MM GUILLOT, MOLINA

Syndicat TRANSPORTS PERSONNES AGEES

Mr LEVRESSE

Syndicat TRANSPORTS SCOLAIRES

MM BUSSIERE et CORCHIA

SIVU du COLLEGE G. BRASSENS

MM BUSSIERE et CORCHIA

Syndicat mixte ETUDE et PROTECTION de L'ENVIRONNEMENT

MM BUSSIERE et MARCHAND

SIVOM section VOIRIE et ORDURES MENAGERES

MM GUILLOT et CORCHIA

suppléants Mme FOURES-Mr TIBAL

COMMISSION APPEL D'OFFRES -DSP

MM BRUERA,GUILLOT et MARCHAND

suppléants Mmes CLADERA, LEDIEU et VILLOURY

## Informations utiles



### MAIRIE

Heures d'ouverture :  
du **LUNDI** au **VENDREDI**  
de 8h à 12h  
le **VENDREDI** Après-midi  
de 15h à 19 h \*

\* horaires d'été

Tel : **05 61 84 25 01**

Fax : 05 61 84 33 30

Le Maire reçoit sur rendez-vous

### BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture :  
Le **SAMEDI** de 10h à 12h

### ECOLE MATERNELLE

Directrice Mme DRONEAU

Tel : **05 61 84 43 93**

### CANTINE

Vente des tickets :  
**LUNDI** et **MERCREDI** matin  
**VENDREDI** après-midi  
Rentrée 2001-2002 :  
à partir du 3 septembre 2001  
**05 61 84 26 10 72**

### LA DEPECHE

*des articles dans la presse ?*  
Correspondante: Marie TIBAL  
Tel : **05 61 84 49 77**  
Port : **06 72 33 10 09**

## BON A SAVOIR

La prochaine collecte des encombrants sera effectuée le **25 octobre 2001** très tôt le matin.

« *prévoyez leur sortie la veille au soir !!* »

**N.B :** Vos encombrants métalliques peuvent être déposés tout au long de l'année aux ateliers municipaux (Chemin du Buc )

... voir heures d'ouvertures à la Mairie

**RAPPEL :** Les heures pour le passage des tondeuses et le bricolage bruyant sont réglementées par arrêté préfectoral.

- **JOURS OUVRABLES:** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **les SAMEDIS:** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **DIMANCHES & JOURS FERIES:** de 10h à 12h et de 16h à 18h

## LES EMPLOYES COMMUNAUX

### Administration

Mlle ASSAILLY : adjoint administratif  
Mme LAFAYE: agent administratif  
Mme PERN : employé administratif – surveillance cantine

### Ecole et cantine

Mme BLANC, HOWE : agent spé. écoles maternelles  
Milles BONHOMME, MAS, PELISSIER : agent entretien - cantine  
Mme GONDAL : agent entretien – cantine  
Mlle SALGUEIRO: Emploi-jeune - E.C.D.E

### Espaces verts

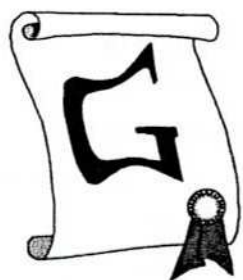
Mr ITIE: chef d'équipe  
Mlle AZEMA – MM BASTIE et BATARD agent d'entretien

**FETE DU VILLAGE 29-30 JUIN- 1-2 JUILLET**

**VIDE GRENIER le 16 septembre 2001**

Comité des fêtes / mairie - Tel : **05 61 84 25 01**





# **GARIDECH**

## ***Des hospitaliers de Saint-Jean au troisième millénaire***

Si des traces d'occupation gallo-romaine sont relevées sur les bords du Girou, le nom de Garidech n'apparaît pour la première fois dans l'Histoire que le 20 septembre 1134.

On peut supposer que notre village serait resté anonyme si, ce jour-là, Pierre et Raymond Aguassa n'avaient cédé une partie de leur dîmaire de Saint Pierre de Salinières (aujourd'hui Prexempyre) à l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem. Garidech entrait simultanément dans l'histoire et dans une organisation complexe qui nous a laissé quantité d'archives manuscrites.

Vingt ans auparavant (1113), l'Ordre des Hospitaliers avait été fondé, à Jérusalem, par le Comte de Toulouse : Raymond IV de Saint-Gilles, afin de secourir et protéger les pèlerins qui se rendaient en Terre Sainte sur le tombeau du Christ. Pour assurer un tel service, il fallait se procurer des subsides. A cette époque, en Occident, finissait de se mettre en place le système féodal qui tissait des liens de solidarité rurale. Il n'était pas rare qu'un paysan propriétaire mît ses biens à disposition d'un chevalier, en échange de sa protection. L'Ordre de Malte sut amalgamer les deux nécessités : protéger les paysans en Occident pour accueillir et soigner les pèlerins en Orient. C'est dans ce processus que s'inscrit la donation des frères Aguassa et ils furent si bien imités que, dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, Garidech fut élevée au rang de « préceptorie ». Enfin, quand les biens de l'Ordre du Temple furent confisqués, ils furent confiés aux Hospitaliers qui les administrèrent. Garidech reçut un immeuble de rapport à Toulouse (la Maison du Temple), les terroirs de Labarthe, Flamarens et Albefeuille (aujourd'hui commune d'Albefeuille-Lagarde en Tarn-et-Garonne) et aussi une part des revenus de la paroisse de Cornebarrieu. Ainsi dotée, la préceptorie de Garidech fut élevée au rang de « Commanderie des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem ».

Mais à la fin du Moyen Age, les Turcs reprennent la Palestine et les îles du bassin méditerranéen oriental. Les Hospitaliers en sont chassés après la chute de Constantinople (1453), ils s'installent dans l'île de Malte que leur a donnée Charles-Quint. L'Ordre des Hospitaliers devient Ordre de Malte. A partir de ce moment et pendant toute l'Epoque Moderne, une partie des revenus de la Commanderie est affectée à l'entretien de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques à Toulouse.

Les revenus du Commandeur sont tirés de l'exploitation agricole – il possède en propre deux grandes fermes qui sont travaillées en métayage – et de l'exercice de ses droits seigneuriaux. En effet, la Commanderie de Garidech est dotée d'un four banal – où chaque habitant doit cuire son pain- d'une forge banale – où chaque « bien tenant » doit faire fabriquer et aiguiser ses outils – et d'un moulin sur le Girou.

Outre la seigneurie banale, le Commandeur dispose de la seigneurie ecclésiastique et, à ce titre, il prélève la dîme de 10% sur les cultures spéculatives ( blé, avoine, foins, vendanges et pastels ), de 1/12<sup>e</sup> sur les cultures ordinaires ( pois, fèves, maïs, légumes et chanvre ).

## Un peu d'histoire ...

Le Commandeur exerce aussi la seigneurie foncière. Les terres qu'il a reçues en échange de protection sont rendues, sous le régime de « l'emphytéose perpétuelle », à leurs anciens propriétaires, à charge pour eux de payer le « cens réconitif de seigneurie ». Si les prélèvements sont nombreux, ils sont toutefois modiques. La totalité des taxes perçues par le Commandeur atteint une proportion de 15% de tous les revenus en échange de structures et de services comme le four, le moulin et la forge, investissements qu'aucun paysan garidéchois n'aurait pu assumer seul. Le régime seigneurial, tel qu'il est pratiqué à Garidech, semble très raisonnable.

La Révolution de 1789, avec l'abolition des privilèges et la nationalisation de biens du Clergé met fin à la Commanderie de Garidech. La commune, nouvellement formée ( 1791 ) s'assoupit sur les bords du Girou qu'elle domine et à l'écart du vacarme de la révolution industrielle. Il faut attendre le début des années 1980 et l'essor du processus de métropolisation pour que Garidech tire profit de la proximité toulousaine et reprenne vie...

La population qui longtemps stagné aux alentours de quatre cents habitants, dépasse le millier à l'aube du troisième millénaire. Une nouvelle ère s'ouvre, sera-t-elle aussi fertile en événements et en réussite économique que les huit cents ans de domination hospitalière ?

Pierre VIDAL



**URBANISATION DE LA VIEILLE CÔTE**

- réfection de la chaussée
- trottoirs piétonniers
- emplacements de parking
- ilots directionnels
- passages piétons



*Début des travaux imminents ....*

Afin de minimiser les nuisances, les travaux seront effectués par tranches

**ASSAINISSEMENT**

- deuxième tranche



*Travaux 2eme semestre 2001 ....*

**ECOLE MATERNELLE**



*Les travaux initialement prévus pour septembre sont retardés pour diverses raisons :*

- consultation des Bâtiments de France
- nouvelles procédures d'urbanisme
- nouvelle consultation des entreprises pour un meilleur coût

**ATELIERS MUNICIPAUX (Achats)**



*Dossier en cours: en attente des subventions du conseil général*

**POS (Plan d'Occupation des Sols)**



*L'étude du POS révisé est terminée et va être prochainement soumis au vote du Conseil Municipal*

### COMMUNAUTE DES COMMUNES



- Une première concertation a eu lieu avec les responsables de l'intercommunalité des Coteaux du Girou.
- Une étude d'opportunité est en cours



**Une maquette sur les aménagements futurs des terrains communaux est visible à la Mairie.**

**Le Maire et les élus sont à votre disposition pour d'éventuels renseignements,  
n'hésitez pas à nous consulter ...**

Le paysage de la commune va changer (évolution inéluctable).

Notre situation privilégiée sur l'axe de l'autoroute attire beaucoup de convoitises et il est très difficile aux propriétaires de terrains constructibles de résister aux sollicitations de toutes sortes.

Ceci, quoique certains en pensent, n'est pas négatif : une population nouvelle apporte un « sang neuf », de nouvelles compétences, des enfants pour pérenniser l'école, des adhérents et des bénévoles pour la vie associative, sans oublier des clients pour nos commerçants.

Nous nous sommes engagés à ne pas « bétonner », le POS bientôt soumis au vote du Conseil Municipal le prouve.

Bernard LEVRESSE  
Maire de Garidech

# Le budget communal

Le Budget primitif 2001 comprend deux sections :

La section fonctionnement d'un montant de 4.012.041 francs

La section investissement d'un montant de 5.760.611 francs

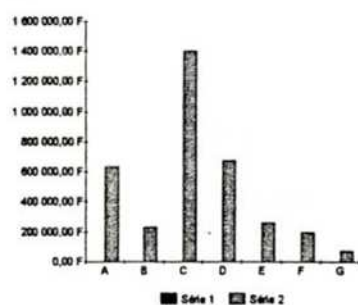
Le Budget assainissement s'élève à 763.113 francs pour le fonctionnement et à 1.886.478 francs pour l'investissement. Les principales dépenses sont affectées à l'équipement du village en tout à l'égout.

Pour une visualisation facile du budget primitif 2001, les recettes et dépenses regroupées en grandes lignes, pour les sections fonctionnement et investissement vous sont présentées sous forme de tableaux et graphiques.

## BUDGET PRIMITIF 2001

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

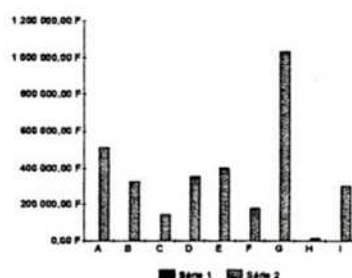
#### Dépenses



A - Services généraux, Energie, Location, Entretien bâtiments et divers	634.000
B - Cantine (nourriture), Fournitures scolaires	232.250
C - Charges personnel	1.402.600
D - Contributions organismes de regroupement (SIVU-SIVOM-Syndicats)	676.000
E - Autres charges de gestion, Subventions	261.250
F - Autres dépenses	200.000
G - Charges financières	74.680

Virement section investissement 531.261  
**Total** **4.012.041**

#### Recettes

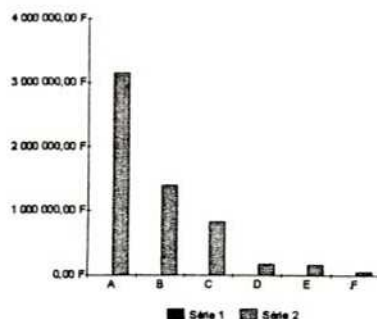


A - Taxe d'habitation	513.135
B - Taxe foncière bâti	326.449
C - Taxe foncière non bâti	143.745
D - Taxe professionnelle	353.616
E - Impôts et taxes divers dont O.M. pour 382.000 f	401.465
F - Produits des services	182.600
G - Dotations et participations *	1.035.325
H - Produits gestion courante	14.400
I - Atténuation de charges *	301.100
Excédent de fonctionnement	740.206
<b>Total</b>	<b>4.012.041</b>

\* Les dotations et participations sont majoritairement des dotations de l'état à divers titres dont 633.068 francs pour la dotation forfaitaire versée à toutes les communes en fonction du nombre d'habitants - l'atténuation des charges représente les remboursements perçus en raison de contrats aidés régissant une partie du personnel communal.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

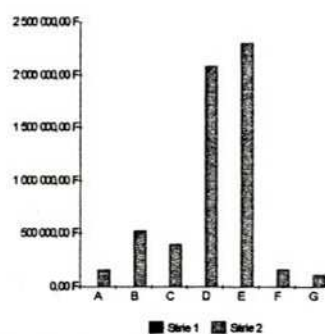
#### Dépenses



A - Ecole (bâtiment et mobilier)	3.148.808
B - Urbanisation vieille côte	1.400.000
C - Local ateliers municipaux	826.000
D - Emprunt SIVOM	170.875
E - Divers	155.264
F - Reste à réaliser	59.664

**Total** **5.760.611**

#### Recettes



A - Excédent investissement	161.379
B - Virement section fonctionnement	531.261
C - Réserves	400.000
D - Subventions	2.081.322
E - Emprunt	2.300.000
F - SIVOM	170.875
G - Divers dont TLE et rbt TVA	115.774
<b>Total</b>	<b>5.760.611</b>

Les dépenses de la section d'investissement sont globalement générées par deux chantiers importants : la construction de l'école maternelle et l'urbanisation de la vieille côte - et une acquisition : le local abritant les ateliers municipaux (R.N. 88 et chemin du Buc)  
 Les principaux chantiers arrêtés pour l'année 2001 seront principalement financés par les subventions et le recours à l'emprunt

# Le budget communal

## LES TAXES

Les nouveaux taux votés par le conseil municipal sont les suivants :

Taxe d'habitation	9,05
Taxe foncière bâti	7,78
Taxe foncière non bâti	82,14
Taxe professionnelle	8,48

Cette décision a été rendue nécessaire pour plusieurs raisons :

- La relative faiblesse des taux (en comparaison avec la plupart des autres villages du canton), privant la commune de rentrées financières au moment où elle doit faire face à d'importants investissements et à l'augmentation des dépenses courantes en raison de son développement. Celui-ci entraînant une augmentation de la population, donc des besoins (personnel communal, cantine, garderie, encadrement enfants, entretien voirie etc...)
- La faiblesse de la taxe professionnelle (7,71 en 2000 alors que la plupart des communes avait un taux de 14 à 15) . Cette taxe comme les autres, doit être maîtrisée afin d'inciter les entreprises à s'installer à Garidech, mais elle ne correspond plus à ce qu'on attend d'une fiscalité moderne et dynamique. Malheureusement cette taxe ne peut être augmentée séparément. Elle est liée aux autres.
- Le recours à la fiscalité permet de limiter les emprunts. Un équilibre doit être trouvé entre ces deux ressources, complétées par les subventions. Un trop grand usage de l'emprunt ferait supporter aux générations futures nos réalisations actuelles. Il limiterait d'autre part le financement et donc la réalisation de projets à venir ; les charges de remboursement pèseraient trop lourdement sur les budgets.

En définitive, la volonté de l'équipe municipale, tout en souhaitant maîtriser le développement de Garidech en lui conservant son caractère semi-rural, est de veiller au développement harmonieux du village en finançant de façon équilibrée les réalisations actuelles et proches sans hypothéquer celles à venir.

Ce budget est le dernier en francs. Le prochain sera établi en euros.

J.P TIBAL

## L'EURO EN SEPT ETAPES

- 1- Juillet 2001 : les banques fournissent des chèquiers en euros et les comptes bancaires passent progressivement en euros
- 2- Décembre 2001 : les commerçants et artisans reçoivent des fonds de caisse en euros
- 3- 14 décembre 2001 : les particuliers peuvent acquérir 100 francs en euros
- 4- 1<sup>er</sup> janvier 2002 : l'euro et les cents sont mis en circulation
- 5- 1<sup>er</sup> janvier au 17 février 2002 : double circulation des francs et des euros
- 6- 17 février 2002 minuit : suppression du cours légal des pièces et billets en francs
- 7- Jusqu'au 30 juin 2002 : échange des francs auprès des banques, de la Banque de France et de la Poste ; après le 30 juin possibilité d'échange des pièces pendant 3 ans et des billets pendant 10 ans auprès de la Banque de France et du Trésor Public.





## Conseil municipal des Enfants



Journée de l'environnement (Photos Marie Tibal)

Le 21 Janvier 2001, ont eu lieu les élections du **Conseil Municipal des Enfants**.

Sur 15 candidats présents, 10 ont été élus :

- Amélie GONDAL
- Bryan LEMAO
- Yohan AUGER
- Michaël VILLOURY
- Célia LAMBERT
- Melissa MOULINIER
- Coralie MOULINIER
- René-Yves ESLAN
- Elisa GALTIER
- Vanessa LAURENS

Un parrain et une marraine ont été élus par l'ancien conseil :

- Sebastien GALTIER
- Laurie ALBALADEJO



Le **Conseil municipal des Enfants ( CME )** a été présent ce semestre à de nombreuses manifestations :

- Inauguration de la piste de roller qui a eu lieu le 3 Mars 2001 suivi d'un apéritif à le maire
- Commémoration du 8 Mai
- La Fête des Mères où chaque maman a reçu une rose



Une réunion du CME



Activités mises en place par le **CME** pour tous les enfants de Garidech ( premier semestre 2001 ):

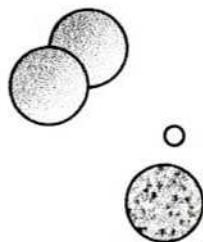
- La journée FOOTBALL du 12 Mai avec une participation de 15 enfants
- Le PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT du 19 Mai où des équipes de jeunes Garidéchois encadrés d'adultes, ont « traqué » tous les détritux qu'ils ont pu trouver dans le village.
- La journée du BASKET ROLLERS du 19 Juin, fut une occasion supplémentaire de rassembler les Jeunes du village pour un après-midi ludique.
- Lors de la Fête de Garidech , les enfants du **CME** ont tenu un stand de crêpes tous les soirs et le samedi après-midi pour tous les gourmands

**La nouvelle école sera bientôt construite, Monsieur le Maire a demandé au CME de lui choisir un nom . Nous demandons à tous les enfants de Garidech de faire des propositions** ( les propositions doivent être déposées en mairie dans les meilleurs délais)

**Laure. Amélie et Sébastien du CME**

### **La Boule Garidéchoise**

*Le club créé en 1962 comptait 30 licenciés, en 2001 = 85 licenciés .*



#### **LE BUREAU**

Président d'honneur :	Mr GAY Gaston
Président :	Mr BLANC Yves
Vice-président :	Mr JACQUELET Thierry
Secrétaire :	Mme BLANC Evelyne
Secrétaire adjoint :	Mme HARD Betty
Trésorier :	Mme RIVIERES Dominique
Trésorier adjoint:	Mme FOURES Sylvie
Commissaire aux comptes :	Mr CREN Jocelyn

#### **Manifestations 2001**

- **Concours locaux tous les samedis en période scolaire et le vendredi pour Juillet et Août** (possibilités de changer en fonction des manifestations à la salle des fêtes)
- **Fête de la pétanque le 17 JUIN**
- **Concours officiel tripléte le 19 AOUT**
- **Concours tête à tête le 9 SEPTEMBRE**
- **Journée de clôture des concours locaux le 14 OCTOBRE**
- **Assemblée Générale le 18 NOVEMBRE**

Pour tous contacts et renseignements : Mr BLANC : 05 61 84 20 43 - Mme RIVIERES : 05 61 84 17 10

### **Amis de l'école de Garidech**

Création d'une association sur le thème de l'école de Garidech . Cette association permettrait de réunir **toutes générations confondues**, d'anciens élèves et des personnes intéressées par l'avenir des jeunes garidéchois avec pour objectifs :

- Créer une structure officielle sous la loi 1901
- Organiser en collaboration avec les parents d'élèves lotos, kermesses ...
- Proposer **d'organiser des débats autour de l'enfant**
- Proposer et d'organiser des structures pour créer une dynamique autour de la vie et de l'avenir de notre jeunesse (**aide aux devoirs** etc...)



**Une assemblée générale aura lieu en SEPTEMBRE dans la salle du conseil municipal, pour élire le bureau, voter les statuts, déterminer les règles de fonctionnement et définir les premières actions à préparer pour la nouvelle rentrée scolaire.**

Pour tous contacts et renseignements : Mme GAUTIER : 05 34 26 11 41 - Mr ANJARD : 05 61 84 87 56

### VOUS AIMEZ DANSER ??

Avant les **années 70**, les jeunes écumaient les "*houms*", bals et **fêtes de village**. Savoir *bien danser* permettait alors d'avoir plus de chance de **séduire** le partenaire convoité et chacun s'efforçait de maîtriser le tango, la valse, le cha-cha-cha ou autre rock pour obtenir la récompense suprême...**partager un slow !!!...**

Après 70, l'avènement du Jerk, du Disco puis de la Techno a monopolisé les programmes des discothèques, donnant une connotation "**moderne**" face aux musiques "*rétro*" et a incité les jeunes à se *trémousser* individuellement sur les pistes au rythme assourdissant **des basses**. La libération des moeurs a simplifié **le contact** entre les sexes et il n'était plus utile de **danser en couple** pour entamer une conversation plus intimiste.

Ainsi, pour être plus "**branché**", les jeunes ont perdu **le plaisir** de la danse en couple, ainsi que la **motivation**.

Les jeunes de 70 approchent maintenant la cinquantaine et une bonne majorité d'entre eux **ne savent toujours pas** danser une valse, de même que les générations suivantes. Lors des **fêtes de famille** (mariages, communions, anniversaires ou autres), ou à l'occasion **des fêtes de village**, ils n'ont d'autre alternative que d'**écouter** la musique, **discuter** ou se rabattre sur la **buvette**.

Ceux qui s'aventurent dans des **cours de danse** sont souvent **rebutés** par le **rythme** imprimé par les professeurs, le **coût** et la **discipline** nécessaire à une bonne progression...sans compter que les cours ne concernent qu'**une** seule danse !..

La **solution** pour les personnes qui ont envie de savoir danser **toutes les danses** retro ou modernes sans "se prendre la tête", c'est le club "**AMBIANCE**", qui porte bien son nom !!!..

Le Club "**AMBIANCE**" de GARIDECH, et son nouveau Président BONTEMPS Joël, vous invitent à venir nous rejoindre, chaque *mardi soir*, à partir de 20 h 30, à la *salle du "Temps libre"*, pour vous initier et partager le **plaisir de danser** les "danses de salon", comme par exemple, le Rock, le Tango, la valse, Cha-cha-cha, Paso-doble ou encore Madison.

Afin d'intéresser les jeunes et les moins jeunes, nous imaginons des **chorégraphies de groupe** sur le rythme du Madison, **faciles** à exécuter mais **agréables** à regarder, permettant de danser sur pratiquement toutes les **musiques modernes**, lors des bals ou fêtes familiales

L'atmosphère est **conviviale**, joyeuse et sympathique.

L'adhésion au Club est volontairement modique (150 frs par personne seule et 250 frs par couple, pour toute la saison, d'octobre à juin) pour qu'elle ne soit pas un obstacle à un essai de votre part. Il est bien entendu qu'"après la mi-saison, la cotisation est pratiquement inexistante.

Pour tous renseignements, contactez, le soir, Monsieur BONTEMPS Joël au 05 61 84 76 89, ou Madame BARGE Isabelle au 05 61 84 00 80, ou encore GRENWELGE Henri au 05 61 34 80 03

### **COMITE CONSULTATIF PATRIMOINE**

Ce comité a pour objet d'étudier la grande et surtout la petite histoire de Garidech. Il réunit déjà une dizaine de personnes et souhaite s'élargir vers les nouveaux arrivants. Ils pourront ainsi mieux connaître le village de leur nouvelle résidence, la vie des femmes et des hommes qui les ont précédés. Il sera le lieu privilégié de la rencontre inter génération et de la connaissance réciproque des anciens et nouveaux garidéchois. Pour nous aider nous avons parmi nous un historien : Pierre VIDAL.

Nous proposons plusieurs thèmes de recherche : registre des notaires – état civil depuis la révolution – activité économique au cours des siècles précédents – chapelle de Prexempyre – moulins à vent – recensement des fontaines, sources, abreuvoirs, croix de rogations avec, pourquoi pas, la sauvegarde de certains de ces témoignages du passé – mise sur CD-Rom de photos anciennes issues des archives familiales etc ...

D'autres pistes sont à explorer et nous pouvons vous en proposer de plus anciennes. Nous attendons de vous des suggestions et des idées. Nous projetons de publier un bulletin semestriel qui fera le point sur nos recherches ou présentera une étude terminée. La somme de ces documents débouchera dans quelques années sur la publication d'un ouvrage historique sur Garidech, des origines à nos jours. Nous pouvons également envisager la création d'un site Internet. Comme vous le voyez les idées ne manquent pas ...

Alors !! anciens et nouveaux garidéchois, rejoignez-nous.

Inscrivez vous à la mairie ou auprès de Jean-Pierre TIBAL (05 61 84 49 77 )

JP TIBAL

***Une première réunion a eu lieu, plusieurs habitants nous ont rejoint, la commission s'est mise au travail ...***

***A l'exemple de cette dernière, nous renouvelons notre appel à participer aux différents comités consultatifs.***

***A bientôt ....***